



## Rémunération Arbitrage Saison 2023/2024

| Compétitions  | Honoraires Juges Arbitres                    | Superviseurs                               | Arbitres de chaise                  |
|---|--|--|-------------------------------------|
| Championnat Grade 1-2 Messieurs - Grace 1-2-3-4 Dames | Grade A:300dhs Grade B:275dhs Grade C:250dhs | 180 dhs/superviseur<br>( si 2 rencontres ) | AFN1:50dhs AFN2:55dhs<br>AFN3:60dhs |
| Championnat Grade 3-4 Messieurs                       | Grade A:450dhs Grade B:400dhs Grade C:350dhs | 180 dhs/superviseur                        | AFN1:50dhs AFN2:55dhs<br>AFN3:60dhs |
| Championnat +35 ans , + 45 ans                        | Grade A,B et C : 300dhs                      | -  | -                                   |

AFN1 : arbitre fédéral niveau 1 - AFN2 : arbitre fédéral niveau 2 - AFN3 : arbitre fédéral niveau 3 -

### Juges arbitres, superviseurs et arbitres de chaise

Villes périphériques : situées à moins de 160 kilomètres de la ville de résidence du juge arbitre, des superviseurs et et des arbitres de chaise

Juges arbitres d'une autre ville : les frais de transport ( tarif 1,50 dirhams le kilomètre ) et le déjeuner sont à la charge du club qui reçoit

Superviseurs et arbitres de chaise d'une autre ville : frais de transport (tarif 1dirhams le kilomètre ) et le déjeuner sont à la charge du club qui reçoit .

Juges arbitres, superviseurs et arbitres de chaise de la même ville du club qui reçoit : le déjeuner est à la charge du club

Villes éloignées : situées à plus de 160 kilomètres de la ville de résidence du juge arbitre, des superviseurs et des arbitres de chaise

Juges arbitres d'une autre ville : les frais de transport ( tarif 1 dh le km distance aller comprise entre 161 et 300 km - tarif 0,9 le km pour une distance

aller entre 301 et 400 km - tarif 0,8 dh le km distance aller comprise entre 401 et 550 km, tarif 0,75 le km pour une distance aller de + 551 km

la restauration et l'hébergement dans un hôtel ( minimum 3 étoiles ) ou un forfait d'hébergement de 400 dhs sont à la charge du club qui reçoit

Superviseurs et arbitres de chaise d'une autre ville: les frais de transport ( tarif 0,5 dirhams le kilomètre ), la restauration et l'hébergement à la charge du club qui reçoit .

Juges arbitres, superviseurs et arbitres de chaise de la même ville du club qui reçoit : le déjeuner est à la charge du club

**NOTA BENE** : Dans le cas où une rencontre ne débute pas, les honoraires du juge arbitre/superviseur seront de 50 % selon le tableau ci-dessus.